

# Conditions générales de ventes

## AG Racing Team

### Les différents modes d'inscription :

En ligne directement sur notre site internet (en cours de création) en créant un compte client, confirmation par courriel.

Par courrier en imprimant le formulaire d'inscription, ne pas oublier de mentionner votre adresse mail pour confirmation

### Les modes de paiement :

- Par carte bancaire lors de votre inscription
- Par chèque à l'ordre d'AG RACING TEAM, nous le renvoyer avec vos réservations.
- Par virement Bancaire.
- Par PAYPAL

### Les engagements du client :

- Le participant déclare être en bonne santé
- Il atteste n'avoir aucune contre-indication médicale à pratiquer la conduite de la moto sur circuit.
- Le participant doit être titulaire du permis de conduire A ou du CASM
- Une inscription est valable pour une personne, et non pour une moto.
- Le participant s'engage en pleine connaissance des risques éventuels encourus lors de la pratique de la moto sur circuit.
- En cas d'accident corporel ou matériel, il dégage par avance l'association AG Racing Team de toute responsabilité civile ou pénale.
- Le participant engage sa propre responsabilité en cas d'accident, quel qu'en soit la nature ou l'origine, pour tous les dommages corporels et matériels qu'il pourrait subir sur la piste
- Nous vous rappelons que la loi française oblige à ce que tout véhicule à moteur soit assuré à l'année par son propriétaire. Les véhicules de compétition ou assimilés, prototypes ou non homologués doivent être homologués également.
- Le participant déclare s'être informé sur les différentes assurances qui lui sont proposées :
  - Une licence FFM annuelle.
  - Une assurance individuelle accident auprès d'assuracing
  - Un Pass Circuit FFM.

### Annulation / report d'une ou des dates :

AG Racing team ne peut être tenu responsable de la modification, du report, ou de l'annulation du roulage en cas de force majeure.

Sont considérées comme force majeure : les intempéries (chute abondante de neige ou de pluie ou de grêle, verglas, brouillard, vents forts, plan d'alerte mis en place par les autorités compétentes), les

interdictions / restrictions ou conditions imposées par les autorités administratives et sportives (préfecture, gendarmerie, fédérations...) compétentes.

- En cas de mauvaise météo (pluie), votre engagement reste confirmé.
- Toute annulation devra se faire uniquement par email via contact arobase tornade41.fr
- Annulation ou report de date possible jusqu'à 30 jours avant la date réservée.
- Entre 30 et 15 jours : annulation ou report en cas de maladie ou hospitalisation (nous fournir les certificats attestant l'impossibilité de vous déplacer et conduire une moto avec par priorité : Certificat d'Hospitalisation ou sortie du service des urgences, nous n'acceptons pas les certificats de médecin traitant)
- A partir de 15 jours avant la date réservée : aucune annulation possible quel qu'en soit le motif.

### **ABSENCE DE DÉLAI DE RÉTRACTATION**

En vertu de l'article L.121-20-4, 2° du Code français de la consommation, le droit de rétractation prévu en matière de vente à distance n'est pas applicable aux contrats ayant pour objet la vente de services d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

### **Chronos :**

Les personnes qui ne mentionnent aucun chrono dans leur fiche client seront classées par défaut en débutant.

AG Racing team se réserve le droit de déclasser un pilote sur son inscription si nous estimons que ses chronos sont insuffisants pour le groupe qu'il a choisi, à contrario si une pilote est trop rapide dans sa catégorie il sera reclassé dans le niveau supérieur et cela pour des questions de sécurité.

### **Sécurité et exclusion :**

AG Racing team se réserve le droit d'exclure sans aucun remboursement :

- tout participant ayant fourni un temps de référence non représentatif de son niveau,
- tout participant ayant un taux d'alcoolémie supérieur à 0,
- tout participant étant sous l'influence manifeste de stupéfiant,
- tout participant (ou accompagnant) manquant de respect à l'organisation (y compris personnel du circuit, commissaires de piste) et aux partenaires présents
- tout participant ayant un comportement dangereux sur la piste, en pit-lane ou dans les paddocks,
- tout participant ne respectant pas les drapeaux jaunes, rouges, à damiers, la ligne blanche d'entrée ou de sortie de la pit-lane.
- tout participant ne respectant pas les normes de bruits en vigueur (95 dB et n'ayant pas de système de réduction de bruit si cela est techniquement possible,
- tout participant prêtant son véhicule sans déclaration préalable auprès de l'organisation,
- tout participant rachetant un pass sans déclaration préalable auprès de l'organisation,
- tout participant ayant fourni de fausses informations ou ayant falsifié des documents ou Pass Moto
- tout participant ne disposant pas des pass afférents à la journée en cours.

AG RACING TEAM  
25F RUE DE LA GRANDE VYE  
25 610 ARC ET SENANS  
06.71.29.71.79